

La réconciliation, source de mieux-être individuel et collectif

Etienne Godinot

Membre de l'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits
(IRNC)

Depuis plus de 35 ans, je suis engagé dans des associations oeuvrant à la résolution non-violente des conflits au niveau de l'action, de la recherche et de la publication. J'ai été amené à réfléchir à la réconciliation et au pardon, à lire des témoignages mais je ne peux pourtant pas parler de réconciliation à partir de mon expérience.

Mon propos est ici de présenter des témoignages individuels et collectifs qui montrent que la réconciliation est source de bien-être pour les personnes et pour les groupes. On verra toutefois les limites des démarches collectives de réconciliation.

1 - Des expériences de personnes, de réconciliations interpersonnelles

Le retournement d'une femme vis-à-vis des Allemands

« Mes grands-parents étaient d'un vif nationalisme anti-allemand. J'ai perdu de nombreux parents pendant les deux guerres mondiales. Mon mari a été poursuivi par la Gestapo. J'ai vraiment haï les Allemands.

Plus tard, à l'époque où (mon fils) François apprenait l'allemand, un jeune Bavarois, Rüdiger, est venu chez nous. À l'ossuaire de Douaumont près de Verdun, voyant les photos du carnage, il avait le visage décomposé. Pendant tout son séjour, je n'ai pas cessé de découvrir et d'admirer ce jeune homme pour sa délicatesse et sa serviabilité. La veille de son départ, je lui ai dit : « *Rüdiger, vous m'avez débarrassée d'un sentiment qui n'avait aucune noblesse, et je viens vous en remercier* ». Quelques instants plus tard, j'ai été obligée de retourner dans sa chambre. Il était couché sur son lit, et il pleurait.

J'ai dû méditer les textes d'écriture sainte pendant un an pour arriver à me libérer de ma haine des Allemands.

Ma mère, Yvonne Godinot, 94 ans, veuve depuis 2002, mère de 8 enfants

Maïti Gritanner et son tortionnaire

Maïti Gritanner entre en Résistance pendant la guerre. Arrêtée par la Gestapo, elle est torturée par un jeune médecin SS qui lui détruit le système nerveux. Rescapée, elle sera hospitalisée pendant huit ans, ne pourra plus jamais jouer du piano et connaîtra des souffrances incessantes jour et nuit.

Deux désirs s'imposent à elle: un désir fou de pardonner à celui qui l'a détruite ; trouver ce qui lui reste comme possibilité de servir. Pendant 40 ans, Maïti prie pour son tortionnaire. Elle devient professeur de philosophie.

En 1984, elle reçoit un coup de téléphone. C'est son tortionnaire qui lui demande si elle peut le recevoir. «Venez ! » Ainsi, 40 ans plus tard, elle revoit cet homme qui est mourant. Il vient probablement chercher le pardon. «Au moment de partir, il était debout, à la tête de mon lit, un geste irréprouvable m'a soulevée de mes oreillers alors que cela me faisait très mal et je l'ai embrassé pour le déposer dans le coeur de Dieu. Et lui, tout bas, m'a dit : «Pardon ! ». Rentré chez lui, cet homme révèle à sa famille et à ses proches ce qu'il a été pendant la guerre et il fait plusieurs actes d'amour envers des proches qu'il avait négligés. Plus tard, Maïti dira : « Donner ce pardon m'a libérée, apaisée ».

Barbara Dobbs - *Le Matin Dimanche*, 15 août 2009

Kim Phuc, Vietnamiennne brûlée par un bombe au napalm

Kim Phuc a 9 ans en 1972 quand son village au Sud Vietnam, est bombardé. Brûlée par le napalm, elle s'élance sur la route, hurlant de peur et de douleur. La photo prise par un journaliste, publiée partout dans le monde, a contribué à arrêter la guerre. Baptisée 10 ans plus tard, Kim Phuc s'engage dans une dynamique de pardon. Elle a aujourd'hui 38 ans et vit au Canada avec son mari et ses enfants. Si son corps porte encore les marques visibles et invisibles du napalm, elle a décidé, un jour, de pardonner.

Kim Phuc a exprimé son pardon lors d'une cérémonie commémorative de la guerre du Vietnam, à Washington, où, devant des vétérans elle a expliqué que si elle se trouvait face au pilote qui avait lancé la bombe, elle lui dirait "qu'on ne peut pas changer l'histoire, mais au moins peut-on essayer de faire de notre mieux pour promouvoir la paix". John Plummer, un de ceux qui coordonnaient le bombardement, était parmi eux. Elle lui a ouvert les bras. « Moi j'ai choisi la réconciliation, et ma vie a changé, dit-elle. J'ai cessé d'être une victime. »

Site de l'UNESCO, Internet

Se réconcilier avec ses parents : le témoignage d'une thérapeute

« Les conflits entre parents et enfants sont non seulement inévitables, mais ils sont nécessaires et structurants d'une relation vivante et dynamique. La peur de perdre l'amour est d'autant plus forte qu'il y en a eu peu. (...) Le soi-disant respect des parents n'a souvent été, pendant des siècles, que peur et soumission. (...)

Pour commencer à dire sa colère à ses parents, on peut leur écrire. Le scripteur pèse davantage ses termes, prend le temps de choisir le mot juste. De plus, écrire permet de dérouler le fil de sa pensée sans être interrompu. Comme l'émetteur n'est pas présent, il ne se sent pas dans l'obligation de se composer un visage ou de dissimuler ses émotions. (...) Ecrivez sans censure tout ce que vous avez à dire et brûlez vos lettres dans la cheminée tant qu'elles sont encore pleines de souffrance et de haine. Laissez « le paquet » dans le cabinet de votre psy et exprimez à vos parents la juste émotion à laquelle ils pourront réagir. (...)

La simple présence d'un tiers non jugeant facilite l'écoute mutuelle. Les règles sont simples : ce qui se passe entre nous est soumis au secret professionnel, pas de jugement, chacun écoute l'autre et sera invité à reformuler ce qu'il a entendu. (...) J'ai vu dans mon cabinet des parents fantastiques. Ils entraient rigides, terrifiés, énervés, distants. Ils ressortaient attendris, à l'écoute, chaleureux et aimants. Je peux compter sur les doigts d'une main ceux qui ont refusé d'entendre leur enfant, ceux qui sont restés insensibles et centrés sur eux-mêmes.

Isabelle Filliozat, psychothérapeute

Réconciliation et pardon dans l'affaire du sang contaminé

En 1993, Bénédicte Delbrel décède de la maladie de Creutzfeldt-Jakob comme 116 autres enfants après avoir été traitée dans son enfance avec de l'hormone de croissance contaminée.

Après 17 ans d'instruction, 4 mois de procès et 8 mois de délibéré, les 6 prévenus, médecins et pharmaciens, sont relaxés en janvier 2009. Ses parents, Francine et Jean-Guy Delbrel, se sentent abandonnés par la justice et dans l'incapacité de pardonner. Un seul prévenu sur les 6 a été humain, a été voir les enfants à l'agonie et les familles : Henri Cerceau, directeur de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux de Paris de 1981 à 1991, qui n'a pourtant commis aucune faute dans ce drame. Les époux Delbrel le rencontreront à l'abbaye de Sénanque pendant 4 jours.

Le film de Marie Viloin *Tout sera pardonné* sera proposé pendant la rencontre de Willersley.

2 - Des expériences collectives, dans le domaine politique

La réconciliation franco-allemande

Le rapprochement franco-allemand est un modèle en matière de transformation des relations entre anciens belligérants. Les représentants officiels tentent de remémorer le passé en apaisant son sens initial (l'affrontement d'ennemis héréditaires) et en intégrant un sens nouveau (le déchirement de peuples frères). En 1962, Charles De Gaulle décrit l'Allemagne comme un « grand peuple », rappelle aux Français qu'ils ont eux aussi, « dans certaines circonstances », fait du mal à la population allemande et s'arrête à Munich devant le monument érigé à la mémoire des victimes de 1870 et de 1914-18. Pour lui, les deux nations sont à même d'accroître le « bien commun », « le beau, le juste et le bon partout » et de vaincre « la faim, la misère et l'ignorance » dans le monde.

Pour François Mitterrand, c'est « parce qu'elles ont souffert l'une par l'autre » que ces nations « ont véritablement vocation à dire aux autres ce qu'il en coûte de bâtir un monde nouveau ». C'est parce qu'« ils ont beaucoup pesé sur l'histoire » que ces deux peuples sont jugés aptes à insuffler « un peu de sagesse » dans le monde.

Rosoux, *Cahiers d'histoire*

Valérie

Rites de réconciliation en Afrique

Bien que séparées en deux territoires distincts, les populations *luluwa* et *baluba* se vouaient mutuellement une haine féroce. Face à cette situation, les responsables politiques, pour travailler à la réconciliation, recourent à un mécanisme traditionnel relevant de la *bujilanga*, une alliance interethnique fondée sur un pacte de fraternité et de non-agression réciproque.

Les parties concernées se rassemblent à un carrefour, chaque groupe se plaçant derrière ses représentants légitimes. Les parties apportent, chacune, un bélier et un chien mâle, des feuilles de bananier, et d'autres objets, tels que des vieux balais traditionnels. On dresse des poteaux à fourche et on y suspend les animaux. Le représentant de chaque groupe prend la parole, dit la raison d'être de la rencontre et l'importance de la cérémonie qui va être célébrée. Les animaux sont grillés et leur viande consommée. Les représentants de chaque groupe mangent en même temps des morceaux de viande mélangés de mouton et de chien, puis boivent une bière de maïs dans la même écuelle, en répétant les mêmes paroles du serment qui le lie. Le pacte est accompli. Le violer, c'est s'exposer à un malheur. Tous les participants vont rester au même endroit toute la nuit. Sur le chemin du retour, ils n'ont pas le droit de regarder en arrière.

Les rituels sont tous caractérisés par la notion d'interdiction. Interdiction de revenir sur un passé marqué par le conflit. Interdiction de rester indifférent devant le sort qui frappe la personne ou le groupe avec lequel on est lié par le pacte. Interdiction d'agresser la personne ou l'ethnie avec lequel on est lié par le pacte.

La symbolisation suggère le couplement de l'offensé et de l'offenseur, l'intimité secrète et inquiétante du bien et du mal. Il s'agit maintenant de vivre ensemble par-delà, au-delà de, en

gardant le dessus sur la dramatique de ces entremêlements aussi incompréhensibles qu'insupportables. Et en cela, ces actes rituels présentent une fantastique symbolisation, au sens de réunification.

Philippe Kabongo-Mbaya

Ces rites mettent en évidence la nécessité que la réconciliation ne soit pas seulement dans la tête, dans les mots, dans les sentiments, mais qu'elle soit aussi transposée dans des pratiques, des gestes, des symboles, des rites.

E. G.

Réconciliation entre tribus Kanaks en Nouvelle Calédonie

En mai 1989, le Kanak Djubelli Wéa tue à bout portant le président du parti indépendantiste kanak FLNKS Jean-Marie Djibaou et son vice-président Yiewéné Yiewéné, avant d'être abattu à son tour par Daniel Fisdiepas, policier kanak.

Deux ans après le drame, c'est Manaki Wéa, la veuve de Djubelli, qui exprime son désir d'entrer dans le pardon et la réconciliation. Les femmes acceptent la réconciliation, à condition que tous leurs enfants acceptent la démarche. Les pasteurs et les prêtres organisent des rencontres entre les uns et les autres. 300 personnes d'une tribu prennent le bateau et l'avion pour aller à la rencontre de l'autre tribu, qui les accueillera et fera la cuisine pour 600 personnes.

Au bout de 14 ans, avec le temps et les rencontres, les cérémonies coutumières, les cadeaux, les paroles de pardon, les blessures se referment. En juin 2005 sur le plateau du Larzac, les veuves des deux leaders assassinés et plusieurs de leurs enfants, la veuve de l'assassin, et le policier qui a tué l'assassin, venus ensemble en amis de Nouvelle-Calédonie, témoignent de cette réconciliation.

Jean-Baptiste

Libouban

Réconciliation entre Albanais au Kosovo en 1990-92

Quand les Albanais du Kosovo ont cherché à conquérir leur liberté, ils ont su désobéir à une loi ancestrale et vénérable (le *Kanun*) qui dictait l'esprit de vengeance, taraudait les esprits, pesait lourdement sur la vie des familles et faisait de nombreuses victimes parmi eux.

Anton Cetta, ethnologue kosovar, un homme plein de sagesse et d'expérience, sera l'animateur d'un processus de réconciliation entre les familles et les clans. La première phase consiste à discuter séparément avec les deux familles en conflit. La réconciliation officielle, deuxième phase, se fait devant témoins. Le 1^{er} mai 1990, 500 000 Albanais provenant du Kosovo, de Macédoine, du Monténégro et de la Serbie du Sud se réunissent dans un lieu qui sera appelé pour cette raison « la vallée de la réconciliation », près de Deçani. Les hommes les plus rudes pleurent de joie, ils sont enfin libres de leurs mouvements et de leurs activités.

Cette grande réconciliation contribue à restaurer le moral et le dynamisme des Albanais du Kosovo (9/10^è des 2 millions d'habitants) opprimés par le pouvoir serbe et victimes d'un véritable apartheid. Elle suscite des démarches d'entraide entre des travailleurs privés licenciés, et rend les personnes capables de pardonner aussi aux policiers auteurs d'exactions. Elle leur donne enfin le dynamisme pour participer aux organisations parallèles dans le domaine de l'école, de la santé, de l'aide sociale.

Pierre Dufour

Réconciliation entre Noirs et Blancs en Afrique du Sud

La *Commission Vérité et réconciliation* a été créée en 1993, c'est-à-dire entre après la sortie de prison de Nelson Mandela en février 1990 et son élection comme Président de l'Afrique du Sud en avril 1994. Elle a été chargée de recenser toutes les violations des droits de l'homme commises depuis le massacre de Sharpeville en 1960 en pleine apogée de la politique d'apartheid initiée en 1948 par le gouvernement sud-africain, afin de permettre une réconciliation nationale entre les victimes et les auteurs d'exactions.

Prônant la réconciliation nationale, Mandela rencontre la veuve d'Hendrik Verwoerd. Il encourage les Sud-Africains noirs à soutenir l'équipe de rugby des *Springboks* lors de la coupe du monde de rugby 1995 qui a lieu dans le pays. Après la victoire, Mandela présente le trophée au capitaine de l'équipe Francois Pienaar, un Afrikaner. Mandela porte le maillot avec le numéro de Pienaar, et l'événement est vu comme un grand pas dans la réconciliation entre les Noirs et les Blancs d'Afrique du Sud. L'objet de la *Commission Vérité et réconciliation* concerne les crimes et les exactions politiques commis au nom du gouvernement sud-africain, mais également les crimes et exactions commis au nom des mouvements de libération nationale. L'amnistie des requérants était soumise à deux conditions : ne rien omettre de leurs crimes et délits dans leur déposition ; avoir agi sur ordre de leur hiérarchie tout en croyant servir un « objectif politique » (une prétendue défense de la race blanche, par exemple). La commission sud-africaine ne jugeait pas, elle amnistiait (ou non) des actes, mais pas des individus, avec d'ailleurs une relative parcimonie : sur 7 116 demandes d'amnistie, 1 312 ont été accordées, et 5 143 rejetées. Beaucoup de victimes attendent encore les réparations tant promises. La CVR avait en effet recommandé un paiement de 120 000 rands par victime, ainsi qu'un accès favorisé aux services publics. Mais le gouvernement a tardé à faire ces paiements dont il a, au fil des années, réduit significativement le montant.

Site Internet Wikipedia

En Afrique du Sud, cette justice «restauratrice», selon Paul Ricœur, ne privilégie ni la loi, ni la victime, ni l'accusé, mais «le lien organique qui fait tenir ensemble une communauté humaine».

L'édifice reposait sur un trépied : vérité (aveu des crimes), réconciliation (amnistie) et réparation (indemnisation par l'État des torts causés). Cette troisième dimension est, hélas, restée lettre morte, fragilisant ainsi l'ensemble. Il n'empêche que l'expérience sud-africaine ouvre une voie d'un autre modèle de justice.

Réconciliation interreligieuse au Nigeria

En mai 1992, pour un différend foncier, des émeutes éclatent entre chrétiens et musulmans de Zango-Kataf. Le pasteur James Wuye perdra sa main droite. L'imam Muhammad Ashafa verra mourir deux cousins et son père spirituel. Chacun s'en sortira avec une obsession : se venger. « Pendant des mois, j'ai cherché James partout, se souvient M. Ashafa, je voulais le tuer. »

Trois ans après, ils sont présentés l'un à l'autre par une connaissance commune. Ils se parlent. Chacun entame alors une « révolution intérieure ». À la haine succède petit à petit la tolérance, puis la complicité. Ils mènent aujourd'hui un autre combat : désamorcer

les violences entre chrétiens et musulmans qui embrasent régulièrement le nord du pays.

Le 6 novembre 2009 à Paris, Jacques Chirac leur a remis le prix de sa Fondation pour la prévention des conflits.

Revue *Jeune Afrique*

3 - Réflexions sur le pardon et la réconciliation

Le pardon, précise Paul Ricoeur, est quelque chose de très intime de personne à personne, de cœur à cœur dans un espace de temps très court. Nous avons plutôt à donner le pardon qu'à le demander.

Celui qui peut donner le pardon, c'est l'offensé, qui répond oui à une demande qu'il pourrait récuser. Le projet du pardon, c'est de "*briser la dette, non de briser l'oubli*", écrit Olivier Abel. C'est une sorte de guérison de la mémoire par l'achèvement d'un travail de deuil; la mémoire délivrée du poids de la dette est alors libérée pour des projets. "*Le pardon, dit P. Ricoeur, donne du futur à la mémoire*".

Le pardon vient se situer à la charnière de la réhabilitation et de la réconciliation. "*Le pardon n'est pas un dû, c'est un don*" (P. Ricoeur). Ce don vient en surabondance de la logique d'équivalence qui préside à la justice.

Le verbe "réconcilier", en grec, traduit la capacité à "se changer à l'égard de quelqu'un". La visée de la réconciliation c'est ce "changement d'attitude à l'égard de". Ce n'est pas d'encourager l'oubli, même institutionnalisé, en cas d'amnistie par exemple. La décision d'effacer les faits est une hypocrisie et une action contraire au pardon et à la réconciliation qui, l'un et l'autre, requièrent la mémoire. L'authenticité du pardon et de la réconciliation s'annihile avec l'amnistie.

Selon Ricoeur, le pardon est la seule démarche qui est capable de rouvrir la mémoire sans pour autant susciter le ressentiment et le désir de vengeance. Il rompt à la fois la dette et l'oubli. Loin d'effacer le passé, le pardon intervient dans celui-ci. Il tente de le modifier en lui donnant une autre signification. Non pas en faisant, comme par magie, que ce qui est arrivé ne se soit pas produit. Mais en révélant d'autres avènements possibles du passé. C'est en cela que, pour l'auteur de *Temps et Récit*, le pardon "transforme" le passé. Il apparaît en définitive comme l'une des seules réponses possibles à l'irréversibilité de l'action humaine. Alors que la vengeance attache l'homme aux conséquences de son action et l'emprisonne dans les chaînes de son passé, le pardon le délivre et lui permet que la vie continue. Celui qui pardonne n'ignore pas le désir de vengeance, il parvient à le dépasser. Contrairement à la vengeance qui ne fait que réagir automatiquement à une transgression, le pardon dépend d'une décision de la volonté : il agit de façon pleinement nouvelle et inattendue, non conditionnée par l'acte qui l'a provoquée ; il libère des conséquences de l'acte à la fois celui qui est pardonné et celui qui pardonne .

Le pardon accompagne la prise de distance nécessaire au travail de deuil. Il a une valeur curative non seulement pour le coupable, mais aussi pour les victimes. Comme la démarche analytique permet au patient de reconstruire une mémoire acceptable et intelligible, le pardon "donne un futur à la mémoire". Avec lui, le souvenir de la blessure perd de sa virulence. La mémoire guérie se libère et peut s'investir ailleurs que dans la pensée obsédante de l'offense. Ce n'est donc pas sur les événements eux-mêmes qu'il porte (leur trace doit au contraire être protégée), mais sur la dette dont la charge peut paralyser la mémoire et la capacité de se projeter dans l'avenir. À cet égard, le pardon se distingue radicalement de l'amnistie, qui se définit comme un effacement de la dette et des faits.

V.-b. r., « L'usage politique du pardon », revue *Liberté politique*

Pardoner au nom des victimes ?

Ezer Weizman, premier chef d'État israélien à s'exprimer devant le parlement allemand, a refusé le pardon au nom des victimes du nazisme : « En tant que président de l'État d'Israël, je peux porter leur deuil et évoquer leur mémoire, mais je ne peux pardonner en leur nom. La seule chose que je puisse faire, c'est exiger des Allemands qu'ils se tournent vers l'avenir, prêtent attention à toute manifestation de racisme, détruisent tout signe de néo-nazisme, sachent les reconnaître avec courage et en extirpent la racine ».

L'impossibilité de " pardonner en leur nom " est la raison qui pousse Hans Jonas à refuser toute philosophie basée sur l'idée de réconciliation. Pour cet auteur, la lumière que les enfants disparus dans les camps promettaient au monde ne brillera pas. Leurs mains ne chercheront plus jamais les nôtres. Il faut donc vivre et penser avec la certitude de la proximité du mal, exiger de soi ce qui permet de l'empêcher, mais " ne pas faire semblant de le réparer ». Le principal argument qui permet de récuser l'usage collectif du pardon est que ce sont des " représentants " qui, d'une part, demandent pardon pour des faits qu'ils n'ont pas commis eux-mêmes et qui, d'autre part, accordent le pardon au nom de victimes qui se taisent à jamais.

Il paraît donc difficile de plaider en faveur d'un pardon collectif. Ni l'État, ni un peuple, ni l'histoire ne peuvent prétendre pardonner. Mais cette conclusion n'implique aucunement la mise en cause de l'impact souvent positif des divers types d'excuses officielles. Les gestes symboliques (les déclarations de repentance, présentations d'excuses officielles, etc.), se situent non plus au niveau individuel (réservé au pardon), mais au niveau collectif.

Ces démarches n'en sont pas moins désirables. D'après le témoignage de nombreuses victimes sud-africaines, la reconnaissance publique des crimes de l'apartheid a fortement contribué au soulagement de leur blessure. Simone Weil le rappelle également quand elle considère la reconnaissance de la responsabilité de l'État français dans les rafles de 1942 comme un geste d' "apaisement pour notre souffrance". *A contrario*, le manque de reconnaissance officielle (par ex. le génocide des Arméniens par le régime turc en 1915) empêche le travail de deuil.

V.-b. r., « L'usage politique du pardon », revue *Liberté politique*

Lutte non-violente et réconciliation

La résolution non-violente des conflits laisse ouverte la possibilité, à terme, d'une réconciliation des personnes. Elle permet au moins de ne pas l'exclure et ménage au mieux l'avenir. Mais ce qu'elle veut obtenir, c'est la justice, toute la justice, rien que la justice. On peut attendre d'une lutte pour la justice qu'elle permette la réconciliation, mais non pas qu'elle l'obtienne. La réconciliation est un long processus de cicatrisation des blessures reçues et de guérison des souffrances subies de part et d'autre tout au long du conflit.

Jean-Marie Muller, *Dictionnaire de la non-violence*,

Au terme de la lutte pour la justice, les opprimés se retrouvent à la table de négociation, et, en fin de compte, ils devront, dans de nombreuses situations, cohabiter avec les anciens oppresseurs. C'est là que le pardon est souvent nécessaire, non pas pour oublier le passé, mais pour avoir de nouveau un avenir.

Mais le pardon ne libère que si l'autre accepte d'être pardonné ou s'il le demande. Le pardon qui s'adresse à un coupable sans remords (comme celui de Jésus sur la croix : « Père, pardonne leur, ils ne savent pas ce qu'ils font ! ») n'a pas la même signification ni la même vertu thérapeutique que le pardon donné à quelqu'un qui se repend de ses fautes (= qui se remet sur une bonne pente).

Sans pardon, la haine peut re-surgir intacte. Pour que viennent les conditions du pardon, il

faut d'abord rétablir la justice, et il faut que les coupables soient jugés. Comprendre, excuser, dire "N'en parlons plus", ce n'est pas pardonner. Le pardon dit : "Justement, parlons-en pour dépasser ça!".

É. G.

